

## S.C.I.N.

### Procès Verbal du Comité Syndical

**- Séance du 4 juillet 2011 à 18 heures 30 -  
Sausheim**

Sur convocation du 28 juin 2011 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, le comité syndical du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le 4 juillet 2011 à 18 heures 30, dans ses locaux à Sausheim.

Présents : Mesdames et Messieurs Olivier **BECHT**, Daniel **BUX**, Jean-Pierre **CARD**, Martine **ELGARD**, Bernard **HELL**, Pierre **LOGEL**, Catherine **MATHIEU-BECHT**, Jean-Claude **NIEDERGANG**, Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Georges **OTTENWAEELDER**, Christine **PLAS**, Bernard **RAPP**, Patrick **RIETZ**, Daniel **SCHNEIDER**, Jean-Marie **SCHNEIDER**, Philippe **WOLFF**.

Excusés : Monsieur Jean-Pierre **BARI**, Monsieur Jean-Pierre **FÄH**, Monsieur Charles **KREMPPER** avec procuration à Monsieur Bernard **HELL**, Monsieur Gérard **LAMY** avec procuration à Monsieur Jean-Claude **NIEDERGANG**, Monsieur Richard **PISZEWSKI** avec procuration à Monsieur Olivier **BECHT**, Monsieur Michel **RIES** avec procuration à Monsieur Bernard **NOTTER**, Madame Raymonde **RISACHER**, Monsieur Robert **RISS** avec procuration à Madame Martine **ELGARD**, Monsieur Albert **SCHOLER** avec procuration à Monsieur Jean-Marie **SCHNEIDER**, Monsieur Bernard **THIERY**, Monsieur Gérard **THUET** avec procuration à Monsieur Bernard **RAPP**.

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent BENGOLD
- Madame Stéphanie KREBER
- Monsieur Jean-Philippe HERTZOG

Monsieur Bernard NOTTER ouvre la séance à 18 heures 40. Il salue l'ensemble des délégués présents et donne lecture des différentes procurations, avant de passer au premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 15 juin 2011**

Le procès-verbal du comité syndical du 15 juin 2011 a été transmis par courrier, à l'ensemble des délégués, préalablement à la séance.

Compte tenu de l'absence de remarque ou d'observation quant à la rédaction de ce document, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

***Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 15 juin 2011.***

**Point n° 2 : Contractualisation d'un emprunt pour le financement des travaux de voirie – résultat de la consultation – autorisation de signer le contrat de prêt**

Par délibération du 30 mars 2011, approuvant le budget primitif de l'exercice en cours, le comité syndical avait validé le principe du recours à l'emprunt pour le financement des différentes opérations de voirie à réaliser sur le territoire du syndicat de communes de l'île Napoléon.

Compte tenu du volume de travaux inscrit au budget, le montant prévisionnel à emprunter s'élevait à 6 000 000,00 euros.

Une consultation a été organisée auprès de cinq établissements bancaires locaux (Dexia CLF, Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Banque Populaire) ; les caractéristiques principales du cahier des charges étaient les suivantes :

- Montant total à emprunter : 6 000 000,00 €
- Durée maximale : 15 ans
- Type de produit : multi-index avec phase de mobilisation
- Durée de la phase de mobilisation : jusqu'en 2012
- Index à disposition : fixe, EONIA, T4M, TAG, TAM, Euribor moyenné 1 à 12 mois
- Amortissement : constant, progressif, personnalisé
- Périodicité d'amortissement : mensuel, trimestriel, semestriel, annuel

La date limite de réception des offres était fixée au 3 juin 2011 à 12 heures.

Sur l'ensemble des établissements consultés, seuls Dexia CLF, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne ont remis une proposition.

En outre, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne ont confirmé la validité de leur proposition jusqu'à la date du comité syndical, soit le 4 juillet 2011 ; Dexia CLF n'a à ce jour pas répondu sur ce point.

Après analyse des différentes offres réceptionnées, il est proposé au comité syndical de retenir celle du Crédit Mutuel, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Montant de l'emprunt : **6 000 000,00 €**
- Durée : **15 ans**
- Taux : **4,15% fixe**
- Amortissement : **trimestriel**
- Montant de chaque échéance : **134 835,09 €**
- Mobilisation : **dès signature du contrat, soit en totalité, soit par fraction**
  
- Commission, frais : **néant**
- Taux en phase de mobilisation : **T4M + marge de 1,00% et commission d'engagement de 0,10% (soit à titre indicatif au 24 juin, un taux global de 2,12296%)**

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le président à signer le contrat de prêt de 6 000 000,00 euros avec le Crédit Mutuel, aux conditions ci-dessus énumérées.**

**Point n° 3 : Rixheim – construction d'un complexe sportif dans le quartier d'Ile Napoléon – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions**

L'opération de construction d'un complexe sportif à Rixheim a été retenue au titre des travaux 2011-2012.

En séance du 23 février 2011, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le cabinet d'architectes Antonelli-Herry (Horbourg-Wihr), le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet, pour un coût de 480 260,00 € HT.

Au stade A.P.D., les prestations attendues après concertation avec la commune ont été chiffrées à 4 252 00,00 € HT, hors tranche conditionnelle, selon le détail ci-après :

- Terrassement – gros-œuvre .....126 000,00 € HT
- Charpente bois.....1 028 000,00 € HT
- Charpente métallique .....248 000,00 € HT
- Etanchéité – zinguerie .....356 000,00 € HT
- Façades.....319 000,00 € HT
- Menuiseries extérieures aluminium.....366 900,00 € HT
- Menuiseries intérieures bois – agencement.....219 000,00 € HT
- Serrurerie – métallerie.....25 000,00 € HT
- Cloisons – doublages .....42 000,00 € HT
- Faux-plafonds .....46 000,00 € HT
- Chapes .....33 900,00 € HT
- Sols souples.....3 500,00 € HT
- Parquet .....124 000,00 € HT
- Carrelage – faïence.....77 000,00 € HT
- Peintures .....50 800,00 € HT
- Nettoyage de mise en service .....10 800,00 € HT
- Ascenseurs.....22 000,00 € HT

- Ventilation .....113 100,00 € HT
- Chauffage.....307 000,00 € HT
- Installation sanitaire.....175 000,00 € HT
- Electricité – courants forts et faibles .....249 000,00 € HT
- Equipement sportif .....34 000,00 € HT
- Aménagements extérieurs.....268 000,00 € HT
- Etanchéité à l'air .....8 000,00 € HT

**Total.....4 252 000,00 € HT**

A été prévue également, en tranche conditionnelle, la construction d'une petite salle pour un montant de 716 700,00 € HT.

La mise en concurrence sera opérée selon les dispositions de la procédure formalisée en appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses 2011 de ce programme sont inscrits à l'article 2314-41004 du budget primitif, dans le cadre des A.P.-C.P. votés par l'assemblée le 30 mars 2011.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la construction d'un complexe sportif à Rixheim, chiffrée à 4 252 000,00 € HT pour la tranche ferme et 716 700,00 € HT pour la tranche conditionnelle ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation par voie de marché à procédure formalisée ;**
- **Charge M. le président d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès de la région Alsace, du conseil général du Haut-Rhin et du centre national pour le développement du sport (C.N.D.S.) pour l'attribution de subventions.**

**Point n° 4 : Sausheim – construction d'un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire et une salle de restauration scolaire et périscolaire – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation et autorisation de solliciter les subventions**

L'opération de construction d'un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire et une salle de restauration scolaire et périscolaire à Sausheim a été retenue au titre des travaux 2011.

En séance du 22 décembre 2010, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le cabinet Josiane Tribble architectes de Mulhouse, le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet, pour un coût de 256 200,00 € HT.

L'estimation prévisionnelle des travaux a été arrêtée à 2 238 375,00 € HT (phase A.P.S.).

Au stade A.P.D., les prestations attendues après concertation avec Mulhouse Alsace agglomération et la commune, ont été chiffrées à 2 291 656,00 € HT, hors options, selon le détail ci-après :

▪ Gros-œuvre .....	695 461,00 € HT
▪ Structure métallique.....	88 795,00 € HT
▪ Etanchéité – zinguerie .....	160 534,00 € HT
▪ Vêture pierre agrafée.....	94 953,00 € HT
▪ Isolation thermique par l'extérieur .....	62 724,00 € HT
▪ Echafaudages .....	7 936,00 € HT
▪ Menuiseries extérieures bois.....	116 620,00 € HT
▪ Menuiseries extérieures aluminium.....	33 115,00 € HT
▪ Métallerie – serrurerie .....	33 485,00 € HT
▪ Plâtrerie – cloisons .....	29 868,00 € HT
▪ Faux-plafonds .....	40 849,00 € HT
▪ Menuiserie intérieure.....	99 674,00 € HT
▪ Electricité – courants faibles .....	208 700,00 € HT
▪ Sanitaires – assainissement.....	102 000,00 € HT
▪ Chauffage – ventilation .....	193 593,00 € HT
▪ Chape.....	18 135,00 € HT
▪ Revêtement de sol souple – parquet .....	37 321,00 € HT
▪ Carrelage – faïence.....	35 822,00 € HT
▪ Peinture.....	52 490,00 € HT
▪ Ascenseur.....	27 000,00 € HT
▪ Aménagements extérieurs – clôtures .....	152 581,00 € HT
<b>Total.....</b>	<b>2 291 656,00 € HT</b>

La mise en concurrence sera opérée selon les dispositions de la procédure adaptée (M.A.P.A.).

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses 2011 de ce programme sont inscrits à l'article 2314-31046 du budget primitif, dans le cadre des A.P.-C.P. votés par l'assemblée le 30 mars 2011.

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la construction d'un ensemble de bâtiments comprenant un périscolaire et une salle de restauration scolaire et périscolaire à Sausheim, chiffrée à 2 291 656,00 € HT, hors options;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation par voie de marché à procédure adaptée ;**
- **Charge M. le président d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès de la région Alsace, du conseil général du Haut-Rhin et de la C.A.F. du Haut-Rhin pour l'attribution de subventions.**

## **Point n° 5 : Divers**

Le prochain comité syndical se tiendra mercredi 7 septembre 2011 à 18 heures 30, en mairie de Sausheim. Il sera précédé d'une réunion de bureau, à 17 heures 30 (même endroit).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Sausheim, le 4 juillet 2011

